



**Tribune libre**

**JULIEN BAYOU**

Député écologiste et ancien  
secrétaire national d'Europe écologie-Les Verts

## « Interdire les jets privés est une mesure de cohésion sociale »

Le 6 avril prochain, nous mettons à l'agenda de l'Assemblée nationale une proposition de loi pour interdire les vols en jets privés en France. C'est une question de bon sens : la mesure qui impacte le moins de monde pour un effet immédiat sur le climat.

S'il y a des bienfaits écologiques, c'est avant tout une mesure de cohésion sociale. Les propriétaires de jets privés possèdent, en moyenne, un patrimoine financier de 1,3 milliard d'euros. Cette minorité pollue de manière démesurée ; elle contribue singulièrement à augmenter les émissions de gaz à effet de serre de l'aérien et à saper la lutte contre le réchauffement climatique. Le jet privé de Patrick Drahi, patron de SFR ou de BFM, émet en 6 mois l'équivalent de 70 ans d'émissions de gaz à effet de serre d'un Français.

Prenons le temps de mesurer un peu : 6 mois d'un côté, une vie entière de l'autre... Un vol en jet privé entre Paris et Marseille avec trois passagers équivaut, en termes de CO<sub>2</sub>, à la circulation de trois TGV pleins. Cette réalité écologique est, en soi, une raison suffisante pour proposer l'interdiction des jets privés. Mais au-delà de la pollution engendrée, cette proposition de loi vise

avant tout à préserver la cohésion sociale. En effet, plus personne ne peut contester aujourd'hui la réalité du dérèglement climatique et les conséquences dramatiques qui l'accompagnent.

### Efforts et transformations

Tout le monde a pris conscience de l'ampleur des transformations que nous allons devoir opérer dans notre société pour atténuer les conséquences et adapter nos modes de vie à cette nouvelle réalité. La transition écologique va demander des efforts et des transformations dans la vie quotidienne

de l'intégralité des Françaises et des Français. Ils et elles le savent et y sont prêts. Mais pour l'accepter, il faut avoir la conviction, et surtout la preuve, que l'effort est équitablement partagé. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

D'un côté, un Français qui subit les restrictions de circulation lors des pics de pollution ou se voit interdire l'utilisation de sa voiture diesel pour se rendre au travail dans une zone à faible émission (ZFE). De l'autre, un ultra-riche qui fait un trajet entre Paris et Nice – ou, plus absurde encore, Nice et Cannes – en jet privé pour une virée shopping et sans aucune restriction. D'un côté, un Français



qui galère dans les transports en commun ou dans les bouchons pour aller au travail le matin. De l'autre, « le temps des décideurs est trop précieux », selon l'ancien ministre des transports, Jean-Baptiste Djebbari. « Trop précieux » pour qu'on leur impose... l'avion de ligne ou le TGV. Les millions de personnes qui galèrent dans les transports du quotidien apprécieront... et jugeront.

### Symbole ultime de la déconnexion

Comment engager la transition écologique quand les habitants de Cannes ou de Mandelieu continuent de voir atterrir des jets privés, souvent à vide, arrivant

de Nice à 30 kilomètres de là, ou de Saint-Tropez, et subissent au passage les nombreuses nuisances sonores associées à ces passages incessants et inutiles ? Les jets privés sont le symbole ultime de la déconnexion des ultra-riches et nous, écologistes, souhaitons les ramener sur terre. Mettre fin aux caprices de quelques-uns pour l'intérêt de tous. C'est bien plus qu'un symbole : c'est la condition *sine qua non* pour s'assurer de l'adhésion de tous les Français à un projet indispensable de transformation écologique de notre société.

> Les propos, remarques et commentaires exprimés dans les tribunes libres que nous publions n'engagent que leurs auteurs.